



Étude semestrielle sur le sentiment ESG des investisseurs institutionnels canadiens

Le 23 août 2023

Faits saillants

En juin 2023, Millani a mené son étude semestrielle sur le sentiment ESG des investisseurs institutionnels canadiens, auprès de 40 détenteurs et gestionnaires d'actifs représentant plus de 5 800 milliards de dollars canadiens d'actifs sous gestion.

Les principales observations sont les suivantes:

- **Le reflux de l'ESG aux États-Unis a l'effet inverse.**
À la suite de la politisation et du reflux de l'ESG aux États-Unis, les investisseurs reviennent à leurs processus d'investissement responsable et intègrent davantage la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leurs approches fondamentales.
- **Les sujets du capital humain et des droits de l'homme sont devenus de plus en plus importants pour les investisseurs.**
Le capital humain et les droits de l'homme (y compris la réconciliation avec les peuples autochtones) se classent désormais, avec l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), au deuxième rang des thèmes ESG les plus importants pour les investisseurs institutionnels canadiens.
- **Les investisseurs canadiens sont prêts à allouer du capital aux projets de transition.**
Les investisseurs institutionnels canadiens ont fait part de leur besoin et de leur intérêt pour une taxonomie nationale de transition afin de les aider à mieux identifier et financer les projets de transition et les projets verts.
- **Les investisseurs repensent leur approche d'engagement.**
Avec des ressources limitées et un environnement réglementaire en constante évolution, l'engagement collaboratif peut aider les investisseurs à faire passer un message fort tout en gérant les contraintes de temps et de ressources.
- **Le concept de « résultats en matière de développement durable » continue de susciter l'intérêt.**
Dans le cadre de leurs activités de gestion des entreprises de leurs portefeuilles, les investisseurs commencent à intégrer un modèle tridimensionnel (risque, rendement et résultats en matière de développement durable).

Les taux d'intérêt, l'inflation et la réglementation des marchés préoccupent les investisseurs

Sans surprise, les grands thèmes du marché tels que les taux d'intérêt, l'inflation et la volatilité du marché ont préoccupé les investisseurs institutionnels canadiens tout au long du premier semestre 2023.

Alors que Millani entreprenait la septième édition de cette étude, avec 40 détenteurs et gestionnaires d'actifs (représentant 5 800 milliards de dollars canadiens d'actifs sous gestion), il était évident que les investisseurs ressentaient la pression sous plusieurs angles : les changements réglementaires en matière d'investissement responsable (IR), les risques géopolitiques, les changements climatiques, ainsi que la qualité et la disponibilité des données ESG.

« L'environnement est difficile en tant qu'investisseur en ce moment. » (Gestionnaire d'actifs) Les risques commerciaux liés à un ralentissement économique et à une récession potentielle amènent les investisseurs à remettre en question les évaluations globales du marché. Il a toutefois été noté que **« la plupart de nos entreprises ne sont pas endettées et que les banques canadiennes sont capitalisées »** (Gestionnaire d'actifs).

Compte tenu de cet environnement, les investisseurs ont modifié leurs allocations d'actifs, anticipant des changements au cours des 12 prochains mois. En particulier pour les mandats d'IR et d'ESG, certains se demandent **« comment maintenir la pertinence de notre mandat ESG dans le contexte actuel d'une récession potentielle alors que les régulateurs continuent à faire évoluer la manière dont nous abordons et définissons les termes [dans l'industrie] »** (Gestionnaire d'actifs). De nombreux investisseurs ont reconnu que la **« majeure partie de leur temps a été consacrée à évaluer et répondre aux régulateurs signalant leur intention d'être plus actifs en matière d'ESG »** (Gestionnaire d'actifs). L'évolution de la réglementation et de la nomenclature des produits d'investissement, en grande partie motivée par la réglementation sur la publication d'informations en matière de développement durable dans le secteur des services financiers de l'Union Européenne (SFDR), a incité de nombreuses entreprises à s'assurer que leurs produits ESG et les communications connexes étaient alignés.

« Le langage que nous utilisons a fait l'objet d'un examen minutieux. Cela fait écho à l'examen réglementaire auquel nous avons été soumis. » – Gestionnaire d'actifs

Le « refoulement ESG » a-t-il l'effet inverse ?

Alors que les investisseurs sont confrontés à une tension croissante aux États-Unis concernant le terme « ESG » et son utilisation par des personnalités politiques au niveau fédéral et étatique, nous avons été intrigués de voir comment les investisseurs canadiens vivaient ce que l'on appelle le « refoulement ESG ».

« Les réactions négatives à l'égard de l'ESG témoignent de la saine maturité du secteur. Certaines questions doivent être traitées et cela nous ramène aux principes fondamentaux, soit à l'obligation fiduciaire. À mesure que les questions ESG se généralisent, et en raison du refoulement, nous prônons une approche et un langage plus traditionnels. »
– Gestionnaire d'actifs

En accord avec les changements réglementaires relatifs à la nomenclature et classification des fonds, **« nous sommes attentifs à nos titres, à notre communication avec les clients et avec le public, non pas pour cacher nos efforts en matière de développement durable (soit « greenhushing » en anglais), mais pour ne pas nous impliquer dans les gros titres médiatiques. Nous investissons de la manière la plus appropriée, afin de respecter notre obligation fiduciaire »** (Gestionnaire d'actifs).

Certains ont fait savoir que cette réticence avait été bénéfique pour leur organisation, car elle a donné l'occasion d'accroître davantage leur nombre d'actifs auprès d'entreprises qui pouvaient démontrer qu'elles avaient déjà intégré l'ESG. **« Nous associons [le refoulement] à un malentendu. Cela réveille le besoin d'une meilleure classification. Cela a eu un impact positif pour nous, parce que nous l'avons fait [l'intégration ESG] dans une approche d'inclusion réfléchie. »** (Gestionnaire d'actifs)

D'autres sont allés jusqu'à dire : **« Le refoulement que nous observons est très spécifique aux États-Unis. Je ne pense pas qu'il contaminera l'Europe ou le Canada. Il s'agit d'un manque de compréhension de ce qu'est réellement l'intégration ESG. Ce n'est pas de l'investissement d'impact. Il existe différents types de stratégies [sur un marché] et le mot « ESG » est souvent mal utilisé. Cela crée beaucoup de confusion et d'incompréhension dans l'écosystème de l'investissement responsable. »** (Gestionnaire d'actifs)

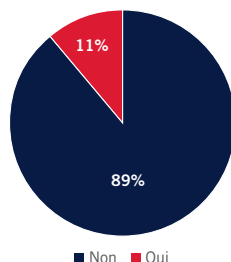
Le refoulement ESG pourrait ainsi avoir l'effet inverse de celui escompté à l'origine. Il semble avoir incité de nombreux investisseurs à revoir leurs pratiques ESG et à s'assurer qu'elles sont intégrées au sein de leur organisation, au lieu d'être mises de côté. « **Le mouvement anti-ESG ne modifie pas les approches de l'investissement responsable, mais renforce la qualité de ces approches au sein des organisations.** » (Gestionnaire d'actifs)

En conséquence, les investisseurs veillent à ce que leur communication soit alignée sur les principes réglementaires étant fixés comme base de référence à l'échelle mondiale.

Il se peut que le terme « ESG » ait atteint sa date de péremption, mais l'approche de l'investissement intégrant l'ESG semble bien ancrée. Parmi les investisseurs qui ont commenté sur le refoulement, 89 % ont déclaré qu'il n'avait pas d'impact sur leurs activités (comme le montre la figure 1). La plupart d'entre eux considèrent que le refoulement, ainsi que les efforts de réglementation au niveau mondial, sont sains pour le secteur à moyen et à long terme.

Figure 1

Le refoulement ESG aux États-Unis a-t-il eu un impact sur votre approche d'investissement ?¹



Quel niveau de réglementation est suffisant ?

Bien que les investisseurs aient exprimé un fort désir de réglementations et de normes, afin d'avoir accès à des informations utiles à la prise de décision, certains ont mentionné que « **les réglementations sont en train de devenir l'ennemi d'elles-mêmes. Les émetteurs, les détenteurs d'actifs et les gestionnaires d'actifs prennent plus de temps pour produire les rapports requis que pour se concentrer sur l'objectif réel de la réglementation - influencer le marché** » (Détenteur d'actifs). D'autres ont suggéré que « **nous sommes dans la phase adulte de l'ESG, menant à une approche plus réglementée** » (Gestionnaire d'actifs).

Les besoins en ressources nécessaires pour assurer l'alignement sur la nouvelle réglementation ont été fréquemment cités comme un défi majeur. Les équipes d'investissement internes sont de plus en plus nombreuses, et le besoin de données de qualité se fait de plus en plus ressentir. On espère que les nouvelles exigences en matière d'information annoncées par l'ISSB (International Sustainability Standards Board) contribueront à alléger certains de ces coûts en ressources.

Les investisseurs à présence mondiale interrogés ont mis en évidence d'autres difficultés. « **Nous avons constaté que les mesures varient en fonction du cadre réglementaire utilisé. Certaines parties des réglementations nous amènent à calculer les données et les indicateurs différemment qu'auparavant. Les rapports de l'Autorité des services financiers du Royaume-Uni (FCA) et du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC ou mieux connu sous l'acronyme anglais TCFD) sont plus harmonisés avec notre approche. La plus grande différence réside dans le fait qu'un indicateur peut sembler différent dans un rapport versus un autre, en raison des différentes exigences réglementaires [en matière de divulgation], ce qui complique la comparaison de nos données. C'est l'aspect réglementaire qui nous a posé le plus de problèmes.** » (Gestionnaire d'actifs)

En raison de ces difficultés, il a été suggéré que « **les exigences en matière de divulgation seront difficiles à respecter. Nous aimerions présenter des indicateurs et des rapports dans la même mesure que nous le faisons pour les rapports financiers au niveau de l'entreprise, mais c'est difficile à mettre en œuvre aujourd'hui** » (Gestionnaire d'actifs).

D'autres ont suggéré que le SFDR de l'UE, considéré par 25 % des personnes interrogées comme la réglementation ayant eu le plus d'impact au cours de l'année écoulée, est désormais leur référentiel de base. « **Nous nous intéressons au SFDR de l'UE, car nous sommes un gestionnaire d'actifs mondial et nous vendons nos fonds partout. Notre état d'esprit est le suivant : si vous êtes en conformité avec l'article 8 ou 9 de la SFDR, vous êtes probablement le meilleur au Canada, et nous voulons être en conformité partout.** » (Gestionnaire d'actifs)

1. Note: Les personnes interrogées n'ont pas toutes répondu à cette question ; les résultats sont basés sur un échantillon de la population totale.

Le changement le plus attendu concerne les normes ISSB S1 et S2, publiées le 26 juin, 2023. **« Nous sommes impatients de voir l'impact qu'elles [normes ISSB] auront sur les entreprises et sur nous, en termes d'investissement responsable. Elles apporteront un certain minimum aux entreprises [...] Elles rendront les choses plus simples et plus évidentes pour le directeur financier type. Si elles sont bien appliquées et que le monde les adoptent, elles auront un impact sur le secteur [de l'investissement] et sur les entreprises. »** (Gestionnaire d'actifs)

« Ces normes [ISSB] nettoieront les choses et nous pourrons alors nous concentrer sur des actions concrètes. »
– Gestionnaire d'actifs

Une taxonomie canadienne de transition est-elle nécessaire ?

La taxonomie canadienne de transition est en développement depuis plusieurs années. Elle a été proposée par le Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD) dans sa feuille de route pour la finance durable, publiée en mars 2023.²

De nombreux investisseurs la soutiennent : **« Nous avons besoin d'une taxonomie ».**

« Nous espérons que le Canada obtiendra cette taxonomie. Les choses avancent trop lentement, il faut un meilleur élan. Nous avons besoin de plus de programmes de stimulation de la finance durable, cela [une taxonomie] aura un impact. La taxonomie sera utile pour définir ces investissements. »
– Gestionnaire d'actifs

La taxonomie canadienne est un outil fondamental qui permet de mobiliser et d'accélérer le déploiement de capitaux pour lutter contre les changements climatiques. Pour atteindre son objectif d'une économie carboneutre en 2050, le Canada aura besoin d'investissements dans la lutte contre les changements climatiques de l'ordre de 125 à 140 milliards de dollars canadiens par an.³ Le niveau actuel des investissements dans la lutte contre les changements climatiques du Canada est d'environ 15 à 25 milliards de dollars canadiens par an. La taxonomie permettra d'accéder à un nouveau marché pour le financement de transition qui est nécessaire de toute urgence pour réduire les émissions tout en développant des technologies et infrastructures. En outre, la taxonomie fournira un langage commun pour identifier ce qui est considéré comme vert et ce qui ne l'est pas, atténuant ainsi le risque d'« écoblanchiment » de la part des émetteurs.

Certaines organisations attendent la publication d'une taxonomie publique. **« Nous allons attendre et voir. Nous voulons utiliser des informations publiques. En interne, lors de l'intégration [ESG], nous nous appuyons fortement sur le cadre de référence SASB (Sustainability Accounting Standards Board), nous préférons donc un cadre public que tout le monde peut adopter et voir. »** (Détenteur d'actifs)

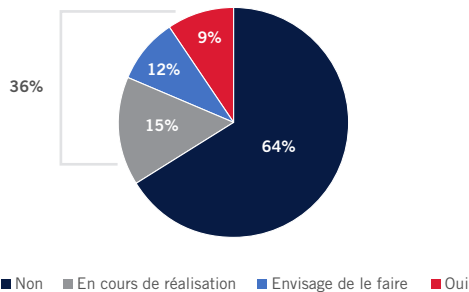
Toutefois, en raison de l'absence de progrès, certaines organisations ont commencé à créer leurs propres lignes directrices d'investissement pour les produits qui seraient normalement couverts par une telle taxonomie, afin de commencer à classer leurs investissements et d'éviter les accusations d'écoblanchiment. Parmi les organisations interrogées, 36 % travaillent actuellement sur l'élaboration de leurs propres lignes directrices ou prévoient de le faire en l'absence d'une taxonomie publique.

2. L'institut climatique du Canada, [Le nouveau cadre pour une taxonomie des investissements climatiques du Canada, un vecteur de compétitivité essentiel à l'atteinte des cibles selon les experts](#), mars 2023.

3. (Ajusté du) Conseil d'action en matière de finance durable, [Rapport sur la feuille de route de la taxonomie](#), septembre 2022.

Figure 2

Votre organisation dispose-t-elle de sa propre “taxonomie” pour classer les investissements ?⁴



En l’absence d’une taxonomie et compte tenu du poids important du secteur des ressources dans l’économie canadienne, et donc de la nécessité pour les entreprises de décarboniser leurs activités, la question de savoir où les entreprises canadiennes auront accès aux capitaux pour rivaliser avec des pays comme les États-Unis, avec leur loi sur la réduction de l’inflation (IRA), est au cœur des préoccupations.

« Du point de vue du marché, nous constatons que les taux d’intérêt augmentent et que les investisseurs raccourcissent leurs horizons. La dynamique du marché évolue et les investisseurs ne récompensent pas les entreprises qui réalisent d’importants investissements à long terme. Il faut espérer que les réglementations aux États-Unis et en Europe encourageront les investisseurs à reconnaître la valeur de ces investissements. » – Gestionnaire d’actifs

Produits de transition - existe-t-il un marché ?

Les émetteurs se demandent si les investisseurs sont suffisamment intéressés par les investissements axés sur la transition. Certains investisseurs ont suggéré que la demande existe, mais que l’offre n’est pas encore suffisante. **« Les émetteurs doivent émettre des produits de transition. Même si nous avons notre taxonomie [canadienne], si nous n’avons pas de produits sur le marché parce qu’ils [les émetteurs] ont trop peur, pour quelque raison que ce soit, alors cela ne sert à rien. Nous achèterons. Nous avons essayé de pousser les entreprises à émettre des produits de transition, mais les émetteurs doivent être en bonne position en termes de leur stratégie ESG et de transition climatique. »** (Gestionnaire d’actifs)

Les émetteurs semblent également ressentir une frustration croissante : **« les parties prenantes s’impatientent parce que nous sommes très en retard. Nous voulons être réalistes en termes de délais [dans lesquels nous investirons avec les émetteurs], mais nous constatons toujours une certaine réticence. Il est vraiment, vraiment difficile de sympathiser avec les entreprises, car certaines d’entre elles n’ont pas encore pris les mesures de base, comme la divulgation de leurs émissions »** (Détenteur d’actifs).

Un besoin de 115 milliards de dollars canadiens par an en nouveaux investissements est prévu pour faire passer le Canada à une économie à plus faible intensité carbone.⁵ On a demandé aux participants quel serait leur échéancier d’investissement pour un investissement axé sur la transition. Certains investisseurs ont été très clairs, citant cinq ans. Cependant, il y a eu des incohérences. Les investisseurs ont suggéré que les marchés privés pourraient envisager des délais plus longs.

« Nous considérons les entreprises dans leur ensemble. Pour nous, ce n’est pas au niveau du projet que nous regardons et que nous devrions regarder. Examiner le projet, c’est vérifier l’utilisation des fonds et déterminer s’il relève d’une taxonomie [ou d’un produit] vert ou de transition. Pour nous, les échéances peuvent être de cinq, dix, vingt ou trente ans pour les entreprises émettrices, l’investissement habituel se situant entre trois et huit ans. [En tant qu’investisseur], vous devez construire une courbe avec différents termes et elle doit être diversifiée de différentes manières et sous différents aspects. » (Gestionnaire d’actifs)

D’autres ont indiqué qu’ils n’avaient **« pas de calendrier précis, tant que l’activité traditionnelle se porte bien et que le projet se développe. Il s’agit simplement d’une bonne gestion, d’une question de flux de liquidité total de l’entreprise et de la qualité de sa gestion. Ils [les émetteurs] peuvent faire les calculs, d’une manière ou d’une autre, on sait ce qu’est un projet viable ou non, il y a différentes façons d’évaluer un projet et différentes méthodes. Ce n’est pas une question de délai ou de temps. Il y a des entreprises qui mettront cinq à dix ans pour développer de nouveaux produits, mais le cours de leurs actions se portera bien et sera prometteur. Tandis qu’une autre peut avoir un flux de liquidité négative pendant 10 ans pour un projet, mais s’il est bien réalisé et que l’entreprise rend compte de ses progrès, elle sera récompensée et le cours de son action augmentera quand même »** (Gestionnaire d’actifs).

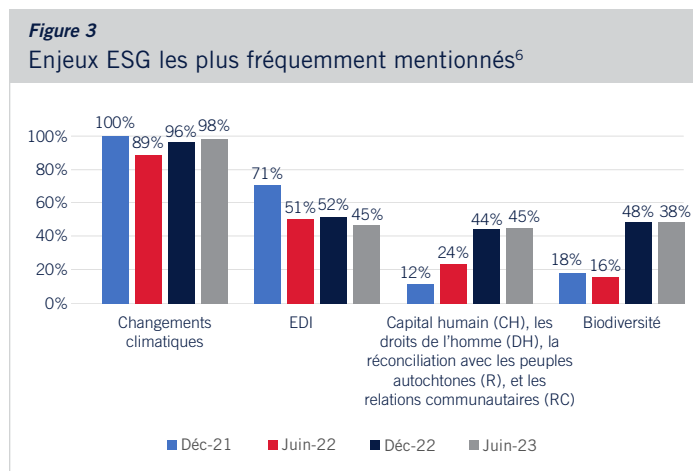
4. Note: Les personnes interrogées n’ont pas toutes répondu à cette question ; les résultats sont basés sur un échantillon de la population totale.

5. (Ajusté du) Conseil d’action en matière de finance durable, [Rapport sur la feuille de route de la taxonomie](#), septembre 2022.

Le sentiment général auprès de ces investisseurs confirme qu'il y a un grand intérêt et une grande soif pour ces produits orientés vers la transition, mais beaucoup ont exprimé la nécessité de prendre en compte les rendements. « **Transition, oui - si cela ne nuit pas trop aux rendements.** » (Gestionnaire d'actifs) Le secret pour les émetteurs sera d'avoir un plan de transition, une démonstration de la façon dont les dépenses en capital et d'exploitation s'alignent sur ce plan, et des divulgations régulières.

Le climat reste une priorité pour les investisseurs. L'attention portée à l'EDI diminue tandis que celle accordée au capital humain augmente

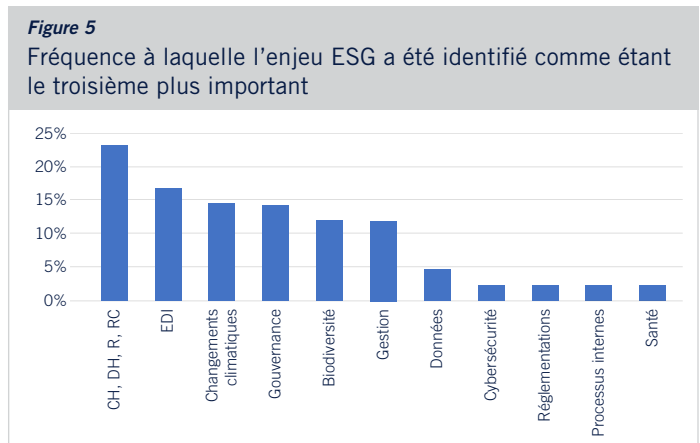
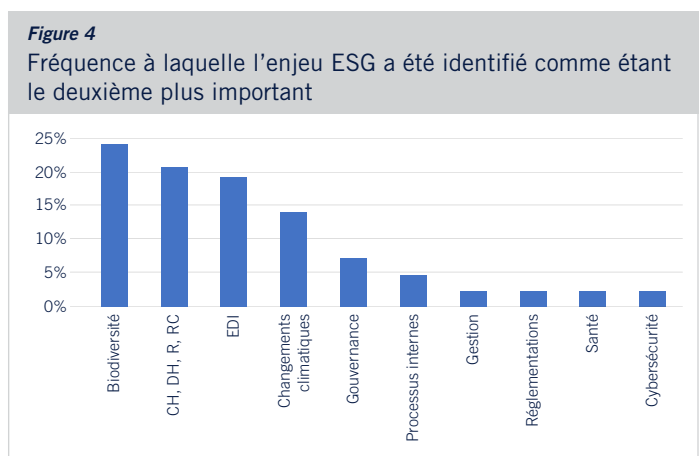
Pour évaluer l'évolution de l'intérêt du marché pour les enjeux ESG, les participants sont invités à indiquer leurs trois principaux enjeux ESG à chaque édition de l'étude. En juin 2023, les quatre enjeux ESG les plus fréquemment mentionnés sont restés très similaires aux résultats de décembre 2022 (figure 3), avec 98 % des investisseurs identifiant les changements climatiques comme un domaine ESG prioritaire.



L'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) reste en deuxième position après les changements climatiques. Cependant, lors de l'évaluation de la hiérarchie des enjeux pour les investisseurs, la biodiversité a été citée comme le deuxième enjeu le plus important dans 24 % des cas, et l'EDI 19 % du temps (voir figure 4). Le capital humain et les droits de l'homme (y compris la réconciliation avec les peuples autochtones) a été cité comme le troisième enjeu le plus important dans 22 % des cas, et l'EDI 17 % du temps (voir figure 5).

En même temps, les investisseurs reconnaissent l'interconnexion entre les changements climatiques, la perte de biodiversité, les droits et la réconciliation des peuples autochtones, le capital humain et les droits de l'homme. L'inégalité en tant qu'autre facette des changements climatiques a également été abordée, ce qui démontre une fois de plus la reconnaissance de l'interconnectivité de ces questions.

Bien que l'EDI reste un domaine d'intérêt important, la dynamique et la reconnaissance des enjeux tels que le capital humain, les droits de l'homme et la biodiversité augmentent, les investisseurs accordant une plus grande attention à ces sujets.



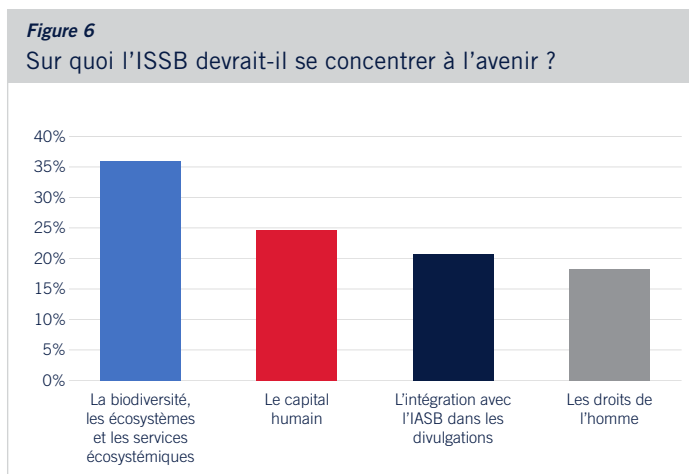
6. Note: Les personnes interrogées n'ont pas toutes répondu à cette question ; les résultats sont basés sur un échantillon de la population totale.

Lassitude à l'égard des consultations ?

Au moment de la réalisation de cette étude, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) sollicitaient les commentaires du public sur leurs lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise concernant le processus de nomination des administrateurs, le renouvellement du conseil d'administration et la diversité.⁷ Environ 50 % des participants n'avaient pas entendu parler de la consultation, probablement parce qu'elle se déroulait pendant une saison de votes par procuration très chargée. Les ACVM ont depuis prolongé la période de consultation jusqu'au 29 septembre 2023.⁸

Les investisseurs ont semblé dépassés par le nombre de consultations et d'engagements liés au marché auxquels ils sont censés participer, ou n'ont pas les ressources internes et le temps nécessaires pour y répondre. L'engagement collaboratif deviendra donc un outil important pour gérer les contraintes de ressources et de temps des investisseurs. Pour les émetteurs, les engagements collaboratifs devraient se traduire par une plus grande présence sur le marché, d'où l'importance de préparer des stratégies d'engagement solides.

L'ISSB a lancé une consultation afin de déterminer les domaines sur lesquels les acteurs du marché estiment que celui-ci devrait se concentrer à l'avenir.⁹ Parmi les investisseurs interrogés, 37 % ont déclaré que la biodiversité, les écosystèmes et les services écosystémiques devraient être la première priorité de l'ISSB. Viennent ensuite le capital humain (24 %), l'intégration avec l'International Accounting Standards Board (IASB) (21 %) et les droits de l'homme (18 %).



7. Autorités canadiennes en valeurs mobilières, [Les autorités en valeurs mobilières du Canada proposent de modifier les obligations d'information et lignes directrices en matière de gouvernance](#), avril 2023.

8. Autorités canadiennes en valeurs mobilières, [Les autorités en valeurs mobilières du Canada prolongent la consultation sur des projets de modification des pratiques et lignes directrices en matière de gouvernance](#), juin 2023.

9. IFRS, [Consultation now open: The ISSB seeks feedback on its priorities for the next two years](#), mai 2023.

Quel est le résultat ?

L'étude de Millani sur le sentiment ESG des investisseurs de février 2023 a mis en évidence une acceptation croissante par le marché du modèle d'investissement tridimensionnel du risque, du rendement et des « résultats en matière de développement durable ». Pour cette étude, il a été demandé aux participants si leur organisation avait commencé à prendre en compte les résultats en matière de développement durable dans le cadre de leur processus d'investissement. L'étude a révélé que 50 % des participants ont indiqué qu'ils avaient commencé à prendre ces résultats en compte dans une certaine mesure (voir figure 7) - bien qu'avec quelques réserves.

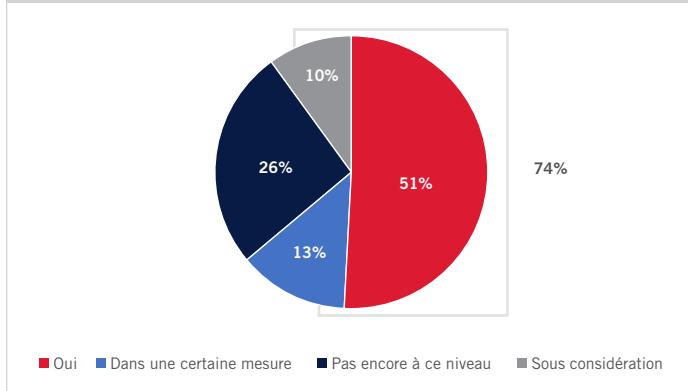
De nombreux investisseurs s'interrogent sur la manière de définir les résultats en matière de développement durable. Avec des suivis de plus en plus approfondis et les accusations d'écoblanchiment, il y a un niveau sain de questionnement sur la façon dont une organisation peut prétendre que ses efforts ont produit un résultat spécifique. **« L'investissement axé sur les résultats peut être mieux mesuré dans les classes d'actifs du marché privé, mais sur le marché secondaire, c'est très difficile. Il existe un risque de double comptage. »** (Gestionnaire d'actifs)

Le principal mécanisme utilisé par les investisseurs pour éviter les allégations d'écoblanchiment consiste à ajuster leur niveau d'engagement individuel. Diverses organisations adaptent leurs approches pour demander et suivre des résultats spécifiques. **« On demande aux analystes de faire des ajouts à des fins de suivi : Leur avez-vous demandé de faire quelque chose, de compléter quelque chose ? Si oui, quel est l'échéancier ? Ensuite, nous faisons correspondre ce résultat à notre engagement. »** (Gestionnaire d'actifs)

Le défi global auquel les investisseurs sont confrontés est celui des impacts dérivés des engagements individuels par rapport aux engagements collaboratifs, qui sont à la fois efficaces en termes de temps et de ressources. **« Il est difficile de déterminer à qui attribuer l'impact positif lorsque de nombreuses personnes sont engagées. »** (Gestionnaire d'actifs)

Figure 7

Votre organisation a-t-elle commencé à adopter des « résultats en matière de développement durable » ?



Bien qu'il s'agisse encore d'une démarche volontaire, il est évident que les investisseurs prennent de plus en plus au sérieux la question de savoir comment ils peuvent s'adapter à cette évolution du marché, d'autant plus qu'elle est posée dans le cadre de l'établissement des rapports des Nations unies sur les Principes d'investissement responsable (PRI). Les émetteurs feraient bien de comprendre les implications et les attentes changeantes concernant les résultats en matière de développement durable. L'accès au capital peut en dépendre.

L'approche que les émetteurs pourraient envisager pour répondre à cette dynamique de marché changeante est celle de la double matérialité. Bien que relativement nouvelle en Amérique du Nord, cette approche tient compte à la fois de la manière dont un enjeu ESG peut être matériel d'un point de vue financier et de la manière dont une entreprise peut elle-même avoir un impact sur cet enjeu. Un petit pourcentage des personnes interrogées l'adopte présentement.

« Nous constatons sans aucun doute une croissance dans ce domaine [double matérialité] et nous nous attendons à ce qu'il y en ait d'autre. Les investisseurs doivent manifester leur volonté et encourager les entreprises à utiliser cette approche. Nous le constatons à la fois du côté de l'offre et de la demande. » – Gestionnaire d'actifs

« Nous ne pensons pas que les émetteurs soient encore en mesure d'établir une reddition de compte comparable de manière cohérente. Nous continuerons à soutenir et à encourager cette démarche. Nous ne voyons pas les choses se concrétiser comme nous le souhaiterions, mais nous attendons l'aide de l'ISSB dans ce domaine. »

– Gestionnaire d'actifs

Un marché en évolution

Au cours des derniers mois, on a constaté un changement dans les discussions : on est passé de la nécessité de passer à une économie à faibles émissions carbone à une transformation de l'ensemble du système financier. Ce changement de système semble élargir son champ d'action, des investisseurs responsables à l'ensemble des parties prenantes.

« On reconnaît aujourd'hui que pour réussir en tant qu'acteur du marché, il faut être un bon citoyen dans l'ensemble. »

– Détenteur d'actifs

Cette septième étude sur le sentiment ESG des investisseurs institutionnels canadiens de Millani montre que le marché évolue, qu'il se concentre de plus en plus sur les résultats en matière de durabilité et que les investisseurs s'engagent fermement à reconnaître l'interconnectivité des changements climatiques, de la biodiversité et de ses effets sur le capital humain et les droits de l'homme.

Les marchés de capitaux sont en train de changer. L'élaboration de nouvelles normes internationales, le désir d'une taxonomie de transition et un sentiment de maturité autour de l'ESG semblent indiquer les premières étapes de cette transformation.

Collaborateurs

Merci à nos collaborateurs qui ont pris le temps de nous faire part de leur avis quant aux principales tendances ESG. Nos contributeurs représentent 40 des plus grands investisseurs institutionnels du Canada, dont certains sont énumérés ci-dessous.



À propos de Millani

Millani offre des services-conseils d'intégration ESG aux investisseurs et aux entreprises. Au cours des 15 dernières années, Millani est devenue le partenaire de choix des investisseurs institutionnels. Grâce à nos services-conseils, nous aidons nos clients à développer leurs stratégies de communication, d'engagement actionnarial et de divulgation afin d'intégrer les clés ESG aux stratégies d'investissement et aux processus décisionnels dans le but de réduire les risques, d'augmenter les rendements et de créer de la valeur. De plus, cette expertise, jumelée à notre expérience de conseil en développement durable, nous sert aujourd'hui de levier pour aider les sociétés émettrices à améliorer leur divulgation ESG aux investisseurs et ainsi optimiser leur valeur marchande.

Pour plus de renseignements, contactez-nous à info@millani.ca ou visitez notre site Web : www.fr.millani.ca.